

HALTE AU MASSACRE

Cessez-le-feu immédiat à Gaza! C'est URGENT!

Selon l'Institut palestinien de diplomatie publique, depuis la décision contraignante de la Cour Internationale de Justice du 26 janvier, Israël a continué son génocide à Gaza, comprenant des incursions terrestres comme à Rafah depuis mai, des bombardements et des massacres visant des abris, des hôpitaux et les soi-disantes « zones de sécurité » dans toute la Bande de Gaza. En six mois, depuis la décision de la Cour internationale de justice (CIJ), Israël a tué environ 13 175 Palestiniens et en a blessé 26 100 autres, portant le nombre total de morts à environ 39 258, dont 15 000 enfants, et celui des blessés à 90 589.

Alors que nulle part l'on est en sécurité, les déplacements massifs forcés continuent, avec 9/10es des Palestiniens déplacés souvent plusieurs fois. En outre Israël continue à faire obstacle à l'acheminement de l'aide, avec une diminution de 56 % depuis avril. Des experts de l'ONU ont déclaré que la campagne ciblée d'Israël de privation de nourriture a provoqué une famine dans toute la Bande de Gaza.



**Rassemblement
samedi 3 août
à 10h30
Place Médard
à Quimper**

Des maladies infectieuses continuent à se propager avec un risque élevé de propagation du variant du virus de la poliomyélite de type 2 de toute la Bande de Gaza.

Devant cette situation très grave et très inquiétante,

nous continuons à exiger de notre gouvernement qui se tait et ne fait rien pour arrêter le massacre à Gaza :

● qu'il pèse de tout son poids au conseil de Sécurité de l'ONU pour imposer un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza ;

● la levée du blocus de Gaza, le retrait complet des forces israéliennes de Gaza et de Cisjordanie ;



● le déploiement d'une force d'interposition de l'ONU pour protéger les civils et créer un corridor humanitaire pour la distribution d'eau et de nourriture et de médicaments et de vaccins.

Nous exigeons que notre gouvernement :

- respecte la décision de la CIJ du 26 janvier pour la prévention du génocide et qu'il se joigne au recours déposé par l'Afrique du Sud ;
- fasse appliquer les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU ;
- maintienne les versements à l'UNRWA dont l'aide est nécessaire aux réfugiés palestinien·nes ;
- reconnaisse l'État de Palestine dans le respect des résolutions internationales, le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, et le droit au retour des réfugié·es palestinien·nes.

Nous exigeons aussi :

- la libération des otages israélien·nes et

la libération des détenu·es politiques palestinien·nes et notamment celle des détenu·es administratif·ves ;

- le déferrement de tous les criminels de guerre à la justice internationale

Enfin nous exigeons de notre gouvernement l'application de sanctions à l'égard de l'État d'Israël s'il ne se conforme

pas au droit international et s'il ne met pas en pratique l'avis de la Cour Internationale de Justice du 19 juillet dernier qui demande l'arrêt immédiat de l'occupation et de la colonisation israélienne dans les Territoires Palestiniens Occupés et l'arrêt de toute relation ou collaboration avec celles-ci :

- suspension des accords économiques avec Israël et notamment action pour la suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël ;
- suspension des relations institutionnelles universitaires, culturelles et sportives avec Israël ;
- arrêt de tout livraison de matériels militaires à Israël et fin de toute coopération militaire ou sécuritaire avec cet État.

Nous protestons contre toute répression envers ceux qui défendent pacifiquement les droits des Palestinien·nes et demandent une paix juste et durable entre Palestinien·nes et Israélien·nes.



Collectif quimpérois pour un cessez-le-feu à Gaza : ACAT, ACTQ, AFPS, Association El Djazaïr, ATTAC, CNT-STAF, Collectif antifasciste du Pays de Quimper, Comité de Jumelage Douarnenez-Rachidiyeh, les Écologistes EELV, Ensemble!, FSU, JC, la LDH, LFI, Mouvement de la Paix, NPA Cornouaille, Nuages Rouges, PCF, PG, Solidaires, Solidair'Éthiq, UDB....